



M O U L I N D U R O U S S E A U
C H E M I N D U M O U L I N D U R O U S S E A U
2 4 0 0 0 P E R I G U E U X

www.peribridgeclub.com

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022
11H au Moulin du Rousseau**

L'assemblée générale ordinaire des adhérents du Club de Bridge de PERIGUEUX, Association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} Juillet 1901 s'est réunie le 8 Septembre 2021 à 11h en son siège social sur la convocation de son Président adressée à chaque adhérent par courriel, sous forme nominative mise à disposition au club, et par voie d'affichage.

Richard DANIEL, Président en exercice, accueille les membres présents par quelques mots de bienvenue, et précise les raisons pour lesquelles cette assemblée a lieu ce jour exceptionnellement.

Il indique que Madame La Maire de PERIGUEUX, retenue par ses obligations n'a pu être présente, souhaite la bienvenue à Monsieur Paul MASO adjoint au Sport et le remercie de sa présence.

Thierry BEINEIX Président du comité n'a pu se joindre à nous en raison de ses obligations professionnelles.

Richard DANIEL souhaite la bienvenue à Madame Laure HAZARD HOLLY, Vice Présidente du Comité en charge du développement et de la



communication assistée de Lucas. Il remercie Gaëlle BEINEIX secrétaire du comité de sa présence.

Puis il rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR ET SON DEROULEMENT

Première Partie.

- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Vote sur le rapport moral.
- ⇒ Rapport sur les compétitions.
- ⇒ Rapport financier.
- ⇒ Rapport du Vérificateur des Comptes.
- ⇒ Vote sur le rapport financier.
- ⇒ Questions diverses.

Deuxième Partie.

- ⇒ Intervention de Madame la Maire de PERIGUEUX.
- ⇒ Intervention de Monsieur le Président du Comité.
- ⇒ Clôture par le Président.

Avant d'ouvrir l'assemblée, le Président rappelle que les deux années écoulées ont été très particulières pour le club et qu'il convient de se tourner vers l'avenir avec un déficit à relever sur lequel il reviendra.

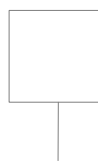
En son nom et au nom du conseil il remercie tous les adhérents qui ont tenu à marquer leur attachement et leur fidélité au club malgré le contexte sanitaire et le dispositif qu'ils ont supportés avec bienveillance et courage.

A titre personnel il tient à remercier individuellement les membres du conseil pour leur engagement et leur dévouement.

Merci également au comité pour la conduite des affaires et les aides accordées aux compétiteurs.

Un grand merci à la ville de PERIGUEUX pour la mise à dispositions de nos locaux si confortables et accueillants ainsi que le magnifique site du Moulin du Rousseau.

Un hommage est rendu à nos chers amis disparus.



Première Partie

Rapport moral.

Jacques PETITPRE secrétaire général donne lecture du rapport moral.

CLUB DE BRIDGE DE PERIGUEUX RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2021 – 2022
--

Après deux années en « distanciel » il est bien agréable de se retrouver non plus en visio mais de visu !

Ces deux années difficiles ont laissé des traces mais des efforts ont été faits tant au niveau du Comité du limousin qu'au niveau du club pour que les clubs et notre noble jeu retrouvent une certaine attractivité.

Au cours de l'année qui s'achève le conseil s'est réuni à 5 reprises pour continuer à animer notre association malgré une situation inédite.

La situation sanitaire

Les dirigeants du club ont été très respectueux des contraintes sanitaires et ceci dans un souci constant de préserver la santé de tous. Nous avons déjà les plateaux de dimensions supérieures afin d'espacer davantage les joueurs, nous avons joué avec le masque quand il était obligatoire. Le gel hydro alcoolique est présent sur toutes les tables et les Pass sanitaires ont été contrôlés pour tous les participants. Toujours pour des contraintes sanitaires un sens de circulation a été instauré. Avec le concours de Cécile nous avons pu respecter les contraintes d'entretien et de désinfection des locaux. Nous vous avons demandé de vous inscrire aux tournois de régularité par internet afin d'éviter les regroupements à l'accueil.

Les compétiteurs venus à PERIGUEUX lors des compétitions du comité apprécié ce dispositif ainsi que l'accueil qui leur a été réservé.

Les actions liées à la situation sanitaire

Tout d'abord au niveau du Comité :

Le prix des inscriptions aux compétitions a été fixé à 15€ par joueur alors qu'auparavant il fallait compter entre 21 et 28€. En ligue les joueurs du Comité du Limousin ne payent pas les 10€ supplémentaires pour participer à la suite de la compétition.

Ensuite au niveau du club :

Pour la saison 2021 – 2022 le club a décidé de réduire le prix de la licence à 10 €. Ce tarif inclut la part du comité, celle de la Fédération ainsi que l'adhésion au club. Cet effort considérable ne sera pas intégralement reconduit l'année prochaine. Les joueurs qualifiés en Ligue perçoivent un défraiement de 50€ si la compétition se déroule hors comité du Limousin. Là encore, seul le club de Périgueux a fait un tel effort financier pour soutenir ses joueurs.

Il y a 138 licenciés à jour de cotisation au club de Périgueux. Si on note une certaine érosion des effectifs sur plusieurs années les mesures incitatives ont permis de passer de 109 à 138 licenciés sur les deux dernières années. Le vieillissement de



l'âge moyen des joueurs touche l'ensemble des clubs du Comité et vraisemblablement tous les clubs de France. Celui de Périgueux n'y échappe malheureusement pas !

Sans doute est-ce la conséquence des actions menées en début de saison, avec la participation active des membres du C.A. et de quelques bénévoles parmi les membres du club, au forum des associations organisé par la ville de PERIGUEUX, la journée « portes ouvertes » au Moulin du Rousseau qui a suivi qui ont amené des élèves débutants au cours de Jean-Claude et d'Annic.

Nous continuerons ces actions la saison prochaine.

Pour revenir aux effectifs, nous sommes cette saison 138 membres 72 hommes, 66 femmes, (16 adultes et 122 seniors) 40 en quatrième série 55 en troisième série, 29 en deuxième série, 14 en première série.

83,33% se sont inscrits au moins une fois à un tournoi de régularité (donc 16,67% ne sont pas venus au club) et 26,09% ont participé au moins à une épreuve fédérale.

La vie du club

Un constat s'impose : les deux années écoulées ont changé les maîtres mots de notre association : dynamisme et continuité.

Les tournois du lundi soir et du jeudi soir aussi bien celui par paires que par 4 du premier jeudi du mois ont été supprimés, faute de participants en nombre suffisant ; c'est très regrettable et particulièrement décevant.

Quelques fidèles viennent le lundi après-midi pour des parties libres et parfois des tournois de 3 voire 4 tables en période hivernale.

Les tournois du mardi après-midi et du jeudi après-midi sont très suivis avec notamment la coupe des Clubs.

4 équipes se sont qualifiées ; une seule a poursuivi l'aventure.

Le tournoi du mercredi après-midi à Saint-Martial d'Albarède comprend de 3 à 5 tables autant qu'à Sarlat !

Tous les lundis, Roland HALTER continue les donnes commentées pour les débutants et les joueurs qui veulent progresser.

Par contre les tournois du Roy René du 2^{ème} vendredi ont dû être supprimés, trop peu d'inscrits, comme les cours de perfectionnement du vendredi animés par Jean Jacques COGNET.

Là encore beaucoup de regret et de déception.

Nous proposerons l'année prochaine de jouer le tournoi du Roy René un jeudi après-midi.

Nous avons mis en place un tournoi sur REAL BRIDGE le lundi soir dont la participation fluctue mais reste globalement satisfaisante.

Le club de PERIGUEUX a adhéré à Réal bridge dès son ouverture par la FFB, car on ne peut rester en dehors du monde digital.

Il faut reconnaître que c'est un bel outil qui s'accommode avec le bridge des clubs.

Le tournoi de NOEL a été très suivi comme le fut aussi le tournoi organisé avec la FFB et la Fondation de France pour venir en aide aux populations ukrainiennes.



800€ ont été versés.

C'est donc une grande déception de constater que la vie du club s'étiole sous l'effet sans aucun doute du vieillissement de la population bridgesque et du changement des habitudes.

Il est vrai que l'absence de moments festifs tels que le club en a connu peut aussi expliquer ce constat.

Nous ne pouvons que regretter, bien que nous la comprenions sur un plan purement juridique et sécuritaire, la décision de la Municipalité quant au non usage de la salle du rez-de-chaussée.

Remercions Marie-Christine pour l'animation culturelle de la salle avec l'exposition d'œuvres de peintres locaux. Les joueurs apprécient cet environnement artistique qui contribue à rendre la salle plus accueillante et permet à des peintres talentueux de mieux se faire connaître. Marie-Christine contacte les artistes et ne compte pas son temps pour organiser et renouveler ces expositions.

Notre partenariat avec la Mairie est, bien entendu, et plus que jamais d'actualité : celle-ci considère que les associations sportives présentent un intérêt public local majeur et cela se traduit par des aides substantielles sous la forme de mise à notre disposition du local du Moulin du Rousseau, 1^{er} étage, et d'un agent municipal à temps partiel (Cécile).

Bien entendu la ville de Périgueux entend être associée à toutes les actions de communication menées par le Club notamment par apposition du logo de la ville sur les documents et lors des actions de com., comme par exemple, les journées « portes ouvertes » et le forum des associations.

Pour cela nous nous devons d'avoir une comptabilité conforme au plan comptable national.

Ainsi, les aides de la ville de PERIGUEUX nous obligent à maintenir le dynamisme de notre club, et, par ses résultats et l'économie qu'il suscite en accueillant des compétitions, à participer à son rayonnement.

Enfin nous avons défini avec notre banquier 'Le Crédit Agricole Charente Périgord » les bases d'un partenariat « modeste » du côté de la banque ; celle-ci va financer l'impression des carnets de tickets et nous donnera des lots.

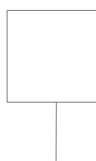
Il est loin le temps où la Société Générale faisait preuve de beaucoup de générosité !!! Sans compter...

Le matériel :

En termes d'équipement, nous avons restitué à son propriétaire le photocopieur XXL pris en location que nous avons remplacé par une nouvelle imprimante, bien plus modeste.

Nous avons également dû remplacer notre ordinateur qui a rendu l'âme par un autre acheté d'occasion avec une garantie de 2 années et installé un troisième écran dans la deuxième salle.

L'école de bridge :



Bon recrutement et bonne motivation des nouvelles recrues. Jean Claude FREISSENGEAS et Annic FAVARD se partagent les 4 débutants et Jean Jacques COGNET prend en charge les élèves de deuxième année en perfectionnement.

Un tournoi regroupant les élèves de PERIGUEUX et de SAINT MARTIAL d'ALBAREDE avec la participation de joueurs confirmés a été organisé par Annic avec l'aide de ROLAND le 11 juin dernier, suivi d'un moment convivial. Les élèves ont très apprécié cette initiative destinée à les inciter à jouer le plus rapidement possible dans les tournois de régularité.

A Saint Martial d'Excideuil, tous les lundis, Roland HALTER continue les donnes commentées pour les débutants et les joueurs qui veulent progresser.

La FF de Bridge a signé une Convention avec l'Education Nationale pour favoriser des pratiques pédagogiques incluant le bridge dans l'enseignement des Mathématiques. Richard DANIEL a envoyé un courrier à Madame l'Inspectrice d'Académie afin que nous bénéficions de son soutien pour rencontrer des chefs d'établissement de l'agglomération périgourdine.

Un de nos adhérents, Laurent DULON, professeur de mathématiques a proposé à son chef d'établissement de mettre en place un atelier pédagogique destiné à l'apprentissage du raisonnement scientifique par la pratique du bridge.

Espérons que ce projet ne restera pas lettre morte, et que par ces différentes actions auprès des jeunes, nous puissions trouver un support médiatique.

Les compétitions :

Un nombre de compétiteurs en baisse durant la saison 2021 – 2022, dans toutes les séries, des compétitions annulées, des modifications à venir pour les joueurs de promotion nous contraignent de faire un constat insatisfaisant malgré tous les efforts déployés notamment par notre comité.

Merci à celles et ceux qui ont repris le chemin parfois très éloigné des lieux des compétitions.

Plusieurs équipes sont allées en Finale de Ligue, et chacun a fait pour le mieux avec l'espoir très souvent réalisé d'améliorer son classement. François AUDUBERT a délégué Annic pour vous en parler.

Nous avons accueilli 7 compétitions, 1 en excellence, et 6 en Honneur.

Nous continuerons à accueillir des compétitions.

Les lieux des compétitions des finales de Ligue sont très éloignés de PERIGUEUX et nécessitent de longues heures de route, ce qui freine certaines équipes à s'inscrire voire à les amener à se désister en cours de route.

Il nous faut impérativement le plus de gens possible en compétition ; n'hésitez pas à vous inscrire, car la compétition a un goût particulier et donne au bridge une autre image ; nous le devons aussi en raison de notre affiliation à la FFB et à nos engagements envers la ville de PERIGUEUX.

Nous avons perdu cette année une équipe de D1 : une seule représente le club désormais c'est là aussi bien regrettable et navrant.



Compétitions 2022 – 2023

Lors de l'AG du Comité du Limousin qui s'est tenue le 3 juillet à Brive, les compétitions suivantes ont été attribuées au club de Périgueux :

- 1^{er} octobre 2022 : demi-finale Honneur par paire
 - 6 décembre : demi-finale Senior Honneur mixte par paire
 - 7 décembre : demi-finale Senior Honneur par paire
 - 4 et 5 mars : Finale de Comité Honneur mixte par quatre
 - 1^{er} et 2 avril : Finale de Comité Interclub D1
 - 15 avril : Promo par quatre
- Tarifs des compétitions pour la saison 2022 – 2023 :

- IC D1 25€
- EXCELLENCE + D2 25€
- PROMOTION + IC, D4, D5 15€
- HONNEUR IC D3 25€
- Coupe de France + Trophée de France 25€
- Challenge Promotion 15€
- ESPERANCE GRATUIT
- DN 3 70€
- DN M/2 70€
- DN 4 par équipe 280€
- Dames/2 25€
- Dames/4 25€
- Coupe de France (que des 4^{ème} séries) GRATUIT

Ces tarifs sont équivalents à la saison 2020 - 2021

Objectifs et perspectives

Les objectifs consistent essentiellement en la pérennisation de nos activités. La Fédération a donné la possibilité aux licenciés de régler leur prochaine licence par Internet. Pour des raisons de simplicité nous continuerons à verser la cotisation et l'adhésion au club qui reverse à la Fédération le montant de la licence et au Comité pour la part lui revenant.

Nous relancerons en mois d'octobre le tournoi par 4 du 1^{er} jeudi soir du mois avec régulièrement un moment festif pour l'accompagner comme c'était le cas par le passé, si bien entendu vous y répondez favorablement.

Nous maintiendrons notre partenariat avec la Ville de PERIGUEUX à laquelle nous adressons tous nos remerciements tant son aide nous est précieuse et indispensable.

Enfin nous espérons améliorer nos effectifs même si nous sommes conscients des difficultés et du défi que cela représente.

Richard DANIEL a rencontré le Président de l'UTL (l'Université du Temps Libre) de Périgueux. A la rentrée prochaine cette université devrait proposer un atelier de



découverte du bridge. Cet atelier serait animé par des membres du club. A n'en pas douter c'est une initiative qui pourrait contribuer à nous faire connaître.

Le montant de la licence pour la saison 2022 – 2023 a été fixé à 50 €.

Son montant se décompose de la façon suivante : 15€ pour le club ; 19.50€ pour la Fédération et 15.50€ pour le Comité du Limousin.

Périgueux le 3 septembre 2022

Le secrétariat

Ce rapport moral soumis à l'assemblée est voté à l'unanimité.

Avant de passer au point suivant de l'ODJ, le Président donne la parole à Mr MASO qui doit partir en raison d'un agenda chargé.

Mr MASO remercie le Président et le club de bridge de leur accueil, souligne sa vitalité, et retient tout particulièrement le projet de mettre le bridge au cœur de la scolarité, notamment de l'école primaire CMI-CM2.

Le président rappelle les initiatives prises par le club ; Mr MASO assure que la ville de PERIGUEUX est tout à fait disposée à l'aider pour les écoles primaires de la ville. Un échange se poursuit avec Madame HAZARD HOLLY sur ce sujet. Des contacts seront noués prochainement pour avancer.

Compétitions.

François AUDUBERT souligne que le nombre de compétiteurs est en baisse significative par rapport à l'avant covid et fait un rappel rapide des résultats de l'année écoulée.

Rapport financier.

En l'absence du trésorier, Maurice CESTAC donne connaissance des comptes dont il commente les grandes lignes en soulignant les efforts faits par le club. Ces efforts ne seront pas reconduits pour l'année qui a débuté le 1^{er} juillet. Aucune question ni remarque n'étant formulée, il donne connaissance de son rapport en qualité de vérificateur des comptes (Dont copie ci-jointe).

Ce rapport financier soumis à l'assemblée est voté à l'unanimité.



Deuxième Partie

Madame Laure HAZARD HOLLY.

Madame HAZARD HOLLY, nouvelle élue au conseil du Comité, précise qu'elle sera sa fonction et assure le club de son aide surtout pour les démarches auprès de l'Inspection d'Académie et de la Préfecture compétente pour les collèges et les lycées, et d'une manière générale pour toutes les actions destinées à faire connaître le club.

Elle est aidée dans cette tâche par LUCAS qui précise que le site du club n'est pas sécurisé. Annic se rapprochera de LUCAS pour trouver une solution.

Roland HALTER intervient en qualité Vice Président du Comité pour présenter les nouvelles dispositions prises par la FFB concernant les compétitions en Promotion.

Après un échange avec l'assemblée, le Président reprend la parole pour conclure.

Nous avons un déficit à relever : le vieillissement du club et de ses adhérents. Nous comptons sur le forum des associations pour recruter mais aussi sur nous tous pour confirmer notre attachement et notre fidélité au Moulin du Rousseau avec comme objectif de maintenir les effectifs de l'année écoulée.

Un nouveau calendrier plus large des tournois de régularité sera proposé prochainement ; il sera transmis à chacun et affiché au club.

Le Président rappelle à l'assemblée que l'équipe en place a débuté la 4^{ème} et dernière année de son mandat depuis le 1^{er} juillet 2022. En juin 2023 il y aura donc des élections et un nouveau bureau.

Après 5 années actives de secrétariat général et 4 années compliquées et éprouvantes de présidence, il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

Avant de conclure il remercie tous les participants, les membres et celles et ceux qui ont aidé à la préparation et à la réalisation de cette journée, et tout particulièrement Christian et Anne-Marie pour la préparation du repas sous les applaudissements nourris des adhérents.

La séance est levée à 12h 30.

Le Président

Le Secrétaire Général



